

**EN LIGNE CE MOIS-CI**sur <http://www.unicaen.fr/recherche/mrsh/forge>**La forge numérique****À écouter**

► Fuir la ville en temps de guerre. Une géographie de l'exode de mai-juin 1940

DIDIER DESPONDS

► Les îles de loisirs : de l'attractivité locale aux enjeux olympiques

ANTOINE MARSAC

► Structuration et développement de la randonnée en Bretagne : enjeux autour d'une restructuration de l'espace rural (1960-1980)

YOHANN FORTUNE

► Le siège de Sarajevo : mises en récits, mises en mémoires

DZOVINAR KERVONIAN

**À voir**

► The Screaming Kings

MARTIN BARNIER

► Dans le jardin-forêt : une promenade au Bois des Moutiers

MARCO MARTELLA, LOUIS GAILLARD

► Recollections of the Future' : collective memory and Ulster loyalist identity - partie I

JAMES W. MCAULEY

► Recollections of the Future' : collective memory and Ulster loyalist identity - partie II

JAMES W. MCAULEY

**LE CARNET  
DE LA MRSH**Au cœur des  
sciences humaines et sociales  
et de l'interdisciplinarité<https://mrsh.hypotheses.org/>**Le nationalisme  
linguistique en Europe  
à l'Époque moderne**

L'ERLIS organise ce colloque international qui se déroulera les 13 et 14 avril, amphithéâtre de la MRSH.

Organisation: Marie-Églantine Lescasse et Alexandra Merle

Le colloque a pour objet d'approfondir les connaissances sur les origines et la circulation des idées autour de la langue maternelle primitive et, plus largement, sur les différentes manifestations du patriotisme linguistique dans l'Europe moderne, et de retracer leur développement en France, dans les Flandres, en Espagne et en Allemagne, entre le XV<sup>e</sup> siècle et la fin du XVII<sup>e</sup>. Certaines langues allaient ainsi trouver, dans une Europe fortement plurilingue, des thuriféraires prompts à chanter leurs origines antiques, leur conservation dans le temps, voire leur caractère primitif, dans une optique résolument apologétique. Cette défense et illustration des langues vulgaires avaient un double but : renforcer le prestige de la langue maternelle comme étendard de la culture propre dans la rivalité avec les autres nations européennes, en appliquant à leur histoire le concept de *translatio studii* ; promouvoir la langue maternelle, d'une part face à l'hégémonie du latin comme langue de culture et de prestige, d'autre part face aux prétentions de certaines langues régionales qui réclamaient la plus haute antiquité face à la langue standard en cours de codification (par exemple le basque en Espagne).

Enfin, le discours du nationalisme linguistique s'articulait à une véritable mythographie des origines, s'appuyant sur le mythe biblique du Déluge et l'installation des fils et petits-fils de Noé dans les différentes parties du monde, ancêtres des différentes *gentes* européennes. Ce sont ces questions que ce colloque visera à poser, en favorisant le dialogue entre spécialistes des différentes aires culturelles mentionnées.



## Le majeur protégé face à la justice pénale

L'Institut caennais de recherche juridique organise, en collaboration avec l'IRTS Normandie Caen, le colloque « Le majeur protégé face à la justice pénale » qui se tiendra le 7 avril, amphithéâtre Pierre Daure de l'université Caen Normandie. Responsables scientifiques: Gilles Raoul-Cormeil et Agnès Cerf-Hollender

Le droit civil *lato sensu* applicable aux majeurs protégés fait l'objet d'études récurrentes depuis la loi du 5 mars 2007. L'appréhension du majeur protégé par la matière pénale est moins connue, tant en qualité de victime qu'en qualité de personne suspectée ou poursuivie. Ni le code pénal, ni le code de procédure pénale ne consacrent de dispositions particulières au majeur protégé victime d'infraction. Toutefois, il peut entrer dans la catégorie plus large de « personne vulnérable », qualité spécifique exigée en tant que condition préalable, élément constitutif ou circonstance aggravante de certaines infractions. La prise en compte du majeur protégé victime dans le cadre de l'action publique interroge, faute de texte spécifique. En revanche, la loi du 5 mars 2007 a introduit

pour la première fois dans le code de procédure pénale des dispositions propres à la poursuite, l'instruction et le jugement des infractions commises par des majeurs protégés. Les lacunes de cette loi, trop timide, voire insuffisante, sont petit à petit comblées, sous l'influence du Conseil constitutionnel et de la cour de cassation. Grands sont les enjeux de l'expertise psychiatrique, tant en ce qui concerne la responsabilité pénale que le cours de l'action publique. Par-delà les communications sur les thèmes saillants de ce colloque, cette journée d'étude rassemblera des professionnels, magistrats, avocats, médecins-experts, mandataires judiciaires à la protection des majeurs, pour discuter des cas les plus délicats.



## La terre

La prochaine séance du séminaire « La Terre » organisé par l'équipe Identité et subjectivité, aura lieu le 5 avril à 14h (en distanciel). Responsable scientifique: Anne Devarieux

Au programme :

- *Qu'est-ce que l'écophénoménologie ? À quelles conditions est possible la relation de la phénoménologie avec l'écologie philosophique ?* par Bruce BEGOUT (Université Bordeaux-Montaigne/SPH)
- *La communauté-Terre : esquisse pour une conception écologique de la communauté humaine* par Gerald HESS (Université de Lausanne. Faculté des géosciences et de

l'environnement. Institut de géographie et durabilité, Groupe « Humanités environnementales »)

Cette séance aura lieu exclusivement en visio. Pour obtenir le lien de connexion, envoyer un message à : [anne.devarieux-lascoux@unicaen.fr](mailto:anne.devarieux-lascoux@unicaen.fr)

## De part et d'autre du recueil

La journée d'étude « De part et d'autre du recueil. L'espace du texte poétique du Moyen Âge à la Renaissance » organisée par le LASLAR se tiendra le 7 avril à partir de 9h30, salle des Actes SH 027 de la MRSH.

**Responsable scientifique: Jérémie Bichüe**

Adressée aux enseignants du second degré, ainsi qu'aux étudiants de l'INSPE de l'académie de Caen, cette journée d'étude entend revenir sur les modes de composition, de publication et de réception du texte littéraire à la fin du Moyen Âge et au début de la Renaissance, en s'intéressant plus spécifiquement aux rapports entre le poème et le recueil, conçu comme unité matière et intellectuelle.

À la suite des travaux pionniers d'Henri-Jean Martin et dans le sillage de la Nouvelle bibliographie, la critique en littérature de la Renaissance accorde aujourd'hui une place de choix à la matérialité des œuvres. En témoignent le développement des plateformes de numérisation, des bases de données, mais aussi la publication régulière de monographies ou d'éditions numériques s'attachant à décrire des corpus complexes et à les replacer dans leur contexte éditorial. À partir d'exemples concrets, on cherchera d'abord à comprendre en quoi l'observation de la matérialité du recueil poétique peut nous aider à raviver l'intérêt pédagogique pour des textes parfois jugés d'accès difficile.

Le recueil poétique d'auteur constitue un poste d'observation privilégié des effets esthétiques que provoque la « mise en livre » (Varry). Se révèle ainsi l'intérêt d'étudier le poème au sein de cet ensemble intellectuel cohérent, puisque c'est dans la disposition des textes autant que dans leur contenu que se révèle l'intention de l'auteur. Le soin apporté à la page de titre, aux seuils ou à l'organisation par sections témoigne, pour les poètes comme les artisans du livre, d'habitudes communes où la signification se construit dans un rapport sensible à l'architecture de l'œuvre.

Mais peut-on penser l'existence du poème en dehors du recueil d'auteur ? Il s'agira aussi d'explorer la diffusion du poème dans une perspective à la fois matérielle et sociopoétique pour restituer l'évènement qui préside à sa création ou pour identifier ses divers réemplois » (Buron). Si l'on reconnaît depuis longtemps la « mouvance » du texte médiéval (Zumthor), certaines interrogations demeurent encore aujourd'hui fécondes : quel sens donner à la concurrence d'une tradition manuscrite et d'une tradition imprimée pour un même texte ? Que nous apprend la disposition des œuvres sur l'usage de ses différents publics ? Comment penser la tension entre l'émergence de la figure d'auteur et les modes de composition collective qui animent la sociabilité littéraire de cette époque (concours urbains, jeux de cour, querelles lettrées...)?

Enfin, dans une perspective plus stylistique, on s'interrogera sur les raisons qui poussent les poètes à exploiter la matérialité du langage verbal pour (re) produire une situation d'énonciation performantiale du discours poétique. Le recours à des formes polyphoniques ou dialogiques, les effets d'oralité, ou encore la rencontre du texte et de l'image, font bien souvent du lecteur le spectateur d'une performance éditoriale, à laquelle nous sommes peut-être moins sensibles aujourd'hui.

Nous espérons que l'ensemble des communications proposées et les échanges qui s'ensuivront permettront d'enrichir et de faciliter la transmission des textes du Moyen Âge et de la Renaissance dans l'enseignement secondaire.



## Le journalisme de cinéma en France

La journée d'étude « Le journalisme de cinéma en France : mises en perspective historique » organisée par le LASLAR se tiendra le 7 avril à l'IMEC (Abbaye d'Ardenne, Saint-Germain-la-Blanche-Herbe).

Responsables scientifiques : Myriam Juan et Valérie Vignaux

Si de nombreux travaux ont été consacrés à la critique, celle-ci est loin d'épuiser la richesse des écrits parus sur le cinéma dans la presse. Cette journée d'étude invite à s'intéresser au journalisme de cinéma, envisagé comme l'ensemble des activités ayant pour objet la rédaction de contenus dédiés au cinéma et dont la presse constitue le lieu de diffusion.

Il s'agira d'interroger ce que ces activités et les publications qui en résultent nous apprennent sur la manière dont le cinéma a été vécu, transmis, pensé, et sur les représentations qui y ont été associées en France, de ses débuts à la veille des bouleversements induits par le développement d'Internet.



Le journaliste Robert Florey et Charlie Chaplin sur le tournage de *The Pilgrim* en 1922. © Roy Export Company Ltd

## Atelier du Pôle Document numérique

La prochaine séance de l'atelier organisé par le pôle Document numérique de la MRSH aura lieu le 11 avril à 14 heures, salle des Actes SH 027 de la MRSH.

Dans le cadre de ses ateliers, le pôle Document numérique propose aux doctorants et aux jeunes chercheurs d'appliquer les méthodes et outils qu'il développe à leurs propres données de recherche, afin de répondre aux

questions concrètes qu'ils peuvent se poser et de faciliter l'exploitation de ces mêmes données.

Pour faciliter l'organisation, merci de confirmer votre participation à cette adresse : [julia.roger@unicaen.fr](mailto:julia.roger@unicaen.fr)

## Rythme et son

La XXIV<sup>e</sup> École de métrique antique organisée par le CRAHAM (UMR CNRS 6273) se tiendra du 27 au 29 avril à la MRSH, salle des Thèses Sh 028. Organisation: Antoine Foucher et Anne-Iris Muñoz

Les échos phoniques sont un fait linguistique ; le mètre et le rythme les distribuent selon les principes de l'interaction, et en font un phénomène poétique. Avec quels outils travailler dans l'analyse ? S'agit-il de psophi, de phonèmes, de voyelles ? Le critère phonétique (description des sons du monde) est trop large. Le phonème (phonologie et non phonétique) n'est pas un son, mais sert de distinction sémantique. Pour envisager les échos, il faut un critère intermédiaire qui serait le phone. D'autres questions se posent. Travaille-t-on sur la répétition d'un complexe phonique ? d'un son simple à une position fixe du mot, du cōlon, du vers, de l'unité syntaxique ? Le travail sur les sons a mauvaise presse, de sorte que ces questions théoriques, fondement de l'analyse, sont pour l'essentiel restées sans réponse : on travaille avec des outils inappropriés, sans réflexion préalable, à tâtons et comme en s'excusant. Ainsi, les concepts d'allitération, d'assonance, n'ont rien d'antique et ne semblent pas aptes, méthodologiquement, à porter l'analyse, en partie parce qu'ils ne correspondent pas à ce que théorisaient ou percevaient les anciens, en partie pour des raisons méthodologiques. Un pan à explorer serait la théorie du son ou plus spécifiquement de l'écho dans l'antiquité, présente mais peu explicite, et distincte de l'euphonie : on en trouve des éléments chez Platon, chez Denys d'Halicarnasse, chez Philodème de Gadara, etc. L'anthropologie de la voix n'est pas spécifiquement une anthropologie des sons, le travail reste à faire, en corollaire avec les explorations actuelles du « paysage sonore ».

Cette rencontre vise aussi à explorer ce que l'analyse des répétitions phoniques peut apporter à l'analyse du rythme, du mètre, des cōla, en prose comme en poésie ? La variété des terrains formels demande de forger des outils spécifiques à chacun : cōla de prose, obéissant à un des cinq ou six types de rythmes de prose, poésie stichique dans une composition par cōla (ancienne muse) ou par metra (nouvelle muse), poésie mélique, au sein de laquelle se distinguent les compositions strophiques régulières (monostrophes sapphiques, alcaïques ou autres, reprises par la tradition romaine), et les longues strophes de la tragédie ou des épinicies, où l'identification des unités rythmiques, metra, cōla, vers, périodes, reste à déterminer ? Le critère phonique permet ainsi d'opposer la composition par cōla (ancienne muse, comme dans le vers héroïque), d'une composition par metra où l'unité de référence serait le vers, et où la notion d'enjambement peut faire sens. La répartition des échos phoniques permet ainsi de faire apparaître une opposition entre la composition des vers héroïques de notre *Odyssee* (datable du VII<sup>e</sup> siècle) et de notre *Iliade* (qu'il est difficile de faire remonter plus haut que le VI<sup>e</sup> siècle) : dans l'*Odyssee*, les échos tendent à lier le premier cōlon au deuxième, reflétant une composition orale, tandis que dans l'*Iliade*, ils lient verticalement les premiers cōla par opposition aux deuxième cōla, ce qui souligne l'unité du vers. Ils entrent en outre en interaction forte avec les structures annulaires. Faut-il intégrer le critère phonique dans l'analyse des cōla méliques au même titre que la synaphie d'Irigoien, ou encore que les isomélies entre strophes en responsio ?



Paul Klee, Sans titre. Metropolitan Museum of Art. Creative Commons. CC0. 1.0

## Rimbaud aujourd'hui

Le LASLAR organise la journée d'étude « Rimbaud aujourd'hui » qui se déroulera le 5 avril, salle des Actes SH 027 de la MRSH. Responsable scientifique: Marie Hartmann

L'objectif de cette journée d'études est de montrer que la vie mythifiée et les textes de Rimbaud continuent à inspirer la génération actuelle.

Un premier volet, plus académique, consiste en une présentation centrée sur les thèmes : « découvrir, lire,

étudier Rimbaud aujourd'hui ». Le second moment, plus ouvert, s'intéresse aux appropriations de sa légende, aux transpositions artistiques de son œuvre. Ce sera l'occasion de présenter les travaux des étudiants.

## Léonard contemporain

Le LASLAR organise cette journée qui fait suite et vient conclure les travaux commencés en 2019 avec le colloque *Léonard de Vinci en Normandie* en collaboration avec le Musée des Beaux-Arts de Caen. Elle aura lieu le 5 avril à partir de 13h30, salle LI 160 de la MLI.

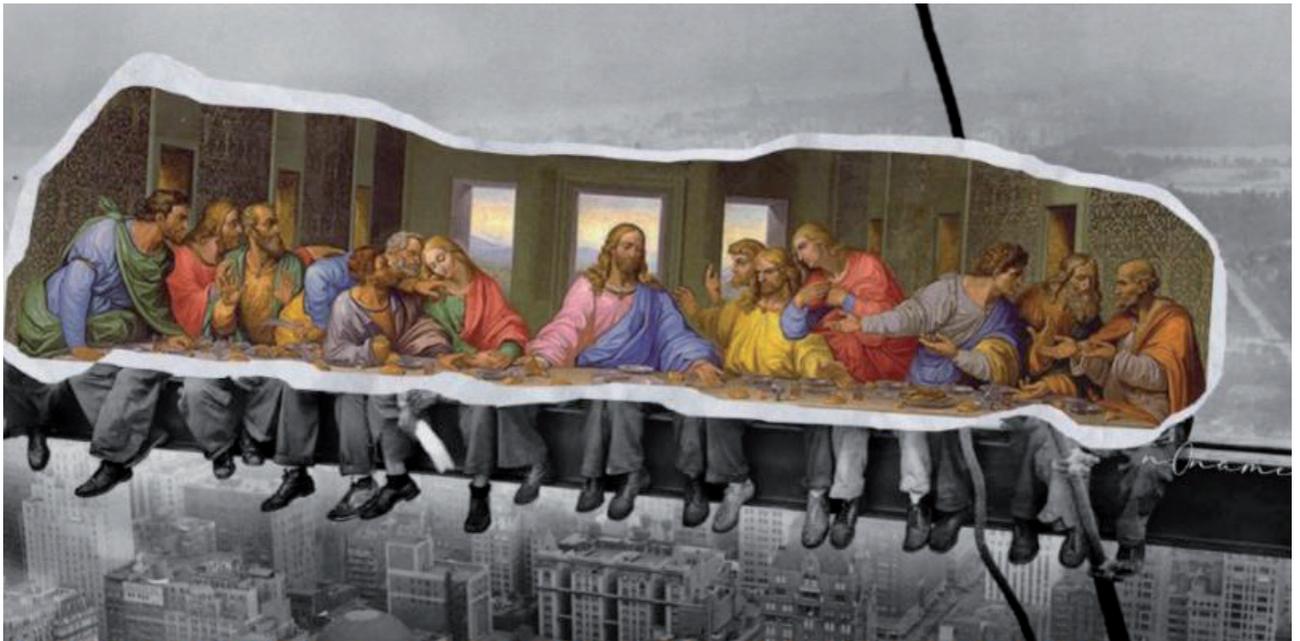
Responsables scientifiques: **Brigitte Poitrenaud-Lamesi & Vassiliki Lytras.**

À cette occasion, le laboratoire Laslar accueillera le professeur Carlo Vecce, de l'université de Naples l'Orientale, qui présentera son dernier ouvrage sur *Léonard de Vinci : Il sorriso di Caterina*.

Cette Journée porte sur Léonard de Vinci selon une approche contemporaine: les variations liées à la personnalité et à l'œuvre de Léonard de Vinci.

Elle est structurée en fonction de deux approches, caractéristiques justement de nos centres d'intérêt contemporains:

- L'enquête biographique et les formes de la fictionnalisation
- Les formes contemporaines de la médiatisation de l'œuvre léonardienne (langages, copies, numérisation, filmographie, créations, actualisations et détournements)



## Mémoires urbaines de la guerre

La prochaine séance du séminaire « Villes en guerre » organisé par le programme Villes et sciences sociales, aura lieu le 4 avril à 14h, dans l'amphithéâtre de la MRSH. Responsable scientifique: **Pierre Bergel**

• *Mémoires de la destruction urbaine : étude de cas sur quatre villes en France et en Allemagne* par Corinne Bouillot (Maîtresse de Conférences en civilisation germanique, Université de Rouen) et Pierre Bergel (Professeur de Géographie, Université Caen Normandie).

• *Destruction du Havre et écriture littéraire* par Sonia Anton (Maîtresse de Conférences en Littérature française, Université du Havre)



## Portée démocratique des arènes institutionnalisées du débat public et des 'contre-publics subalternes'

Dans le cadre du séminaire d'économie politique organisé par le laboratoire IDEES, Laurène Doudelet, doctorante en Sociologie et Démographie (Université de Lille, Centre de Recherche Individus, Épreuves, Sociétés) présentera une communication intitulée : « Portée démocratique des arènes institutionnalisées du débat public et des 'contre-publics subalternes' : le cas du nucléaire à la Hague ». Cette séance aura lieu le 3 avril à 14h15, salle AC 104 (Bâtiment A, Campus 1). Responsable scientifique : Muriel Gilardone

Cette présentation vise tout d'abord à questionner la portée démocratique des arènes institutionnalisées du débat public (Fourniau, 2011) dans le domaine du nucléaire. Elle s'appuie sur les premiers résultats d'un travail de terrain ; celui de concertation publique lancée par EDF en novembre 2021, sous l'égide de la CNDP, concernant le projet de création d'une nouvelle piscine d'entreposage des combustibles usés à la Hague dans la presqu'île du Cotentin. À partir d'un travail d'observation des réunions publiques et d'entretiens qualitatifs menés auprès de participant.e.s au dispositif de concertation et d'habitant.e.s du territoire, ce travail met en évidence que les décisions publiques sont souvent moins le résultat d'« accords raisonnés » au sens de Sen (2009) que le produit de rapports de force où la voix des un.e.s l'emporte nécessairement sur celle des autres. Dans ces arènes institutionnalisées, différentes « grandeurs » (Boltanski, Thévenot, 1991) et représentations de la transition écologique s'affrontent et c'est souvent la logique de l'efficacité, de la performance de la science et de la technique qui prévaut et l'emporte au détriment des « voix » exprimées par les citoyen.nes qui s'inscrivent dans des territoires marqués par une histoire. L'existence de formes de subordination institutionnalisées rend ainsi difficile l'élaboration d'accords ou de désaccords sociaux raisonnés.

Cette présentation vise également à montrer qu'une analyse de la portée démocratique des dispositifs du débat public ne peut se limiter à celle de l'institutionnalisation de la participation citoyenne (Fourniau & al., 2022). En

effet, les formes de subordination institutionnalisées en vigueur dans les arènes du débat public peuvent constituer un obstacle à une parité de participation de l'ensemble des acteurs et alors être perçues comme injustes par une partie de ceux-ci pouvant être amenés à se mobiliser pour lutter pour la reconnaissance de leur statut (Fraser, 2011), à constituer des collectifs et à s'ériger en « arène publique » au sens de Cefai (2016). Cette réflexion s'appuie sur les premières analyses d'un travail ethnographique et d'entretiens menées auprès des membres du collectif « piscine nucléaire stop » qui s'est constitué en réaction aux premières réunions de concertation dont ils soulignent le caractère antidémocratique. En fondant leurs décisions sur la délibération et sur les expériences vécues, les membres du collectif vont alors faire preuve d'intelligence collective à l'origine de nouvelles conventions et de nouveaux projets de territoires respectueux de l'environnement, de leur culture et des générations futures. Ils vont ainsi dessiner ensemble de nouveaux contours d'une justice sociale et écologique pensée à l'échelle du territoire. La délibération va également permettre le renforcement des « capacités » au sens de renforcement de puissance d'agir des personnes (Gilardone, 2018) dont les décisions ne résultent pas de la volonté de maximiser l'utilité individuelle mais portent davantage sur la défense de causes communes, du bien commun par la coopération. Quelle est donc la portée de cette expérimentation démocratique sur les capacités individuelles et l'« agencéité collective » ?

---

## Le « recyclage » du passé simple au XXI<sup>e</sup> siècle

Le CRISCO invite Emmanuelle Labeau (Aston University) qui donnera une conférence consacrée au passé simple qui se tiendra le 5 avril à 9h, dans l'amphithéâtre de la MRSH.

Passé universel en ancien français, le passé simple (PS) a vu son domaine se réduire progressivement au cours de l'histoire de la langue, conduisant de nombreux linguistes à annoncer sa disparition (i.a. Van Vliet 1983, Waugh 1991). Cependant, nous avons récemment montré (Labeau 2022) que le PS s'emploie toujours en français contemporain même si ses fonctions ont changé.

Nous illustrerons cette évolution au travers d'un corpus diachronique de comptes rendus sportifs et fournirons des exemples supplémentaires du « recyclage » du PS dans la publicité et le roman sérialisé en ligne (blogs novels).

## Discours et pouvoir

La troisième séance du séminaire « Discours et pouvoir : la transmission » organisé par le laboratoire ERLIS Junior aura lieu le 13 avril à 15h, salle des Actes Sh 027 de la MRSH. Responsable scientifique : Marion Duchesne

• *Enseigner l'économie domestique aux migrantes : le cas du MacDonald Institute* par Marie-José Ruiz, Université d'Amiens

• *La transmission du passé inca au XVI<sup>e</sup> siècle* par Loann Berens, Université de Caen Normandie

## Sociétés et espaces ruraux

Lors de la prochaine séance de son séminaire, le pôle Rural donnera la parole à des acteurs impliqués dans la gestion des milieux « naturels » en Normandie, dans le but d'ouvrir les recherches scientifiques aux débats de société. rendez-vous le 11 avril à 14h30, salle des Actes Sh 027 de la MRSH.

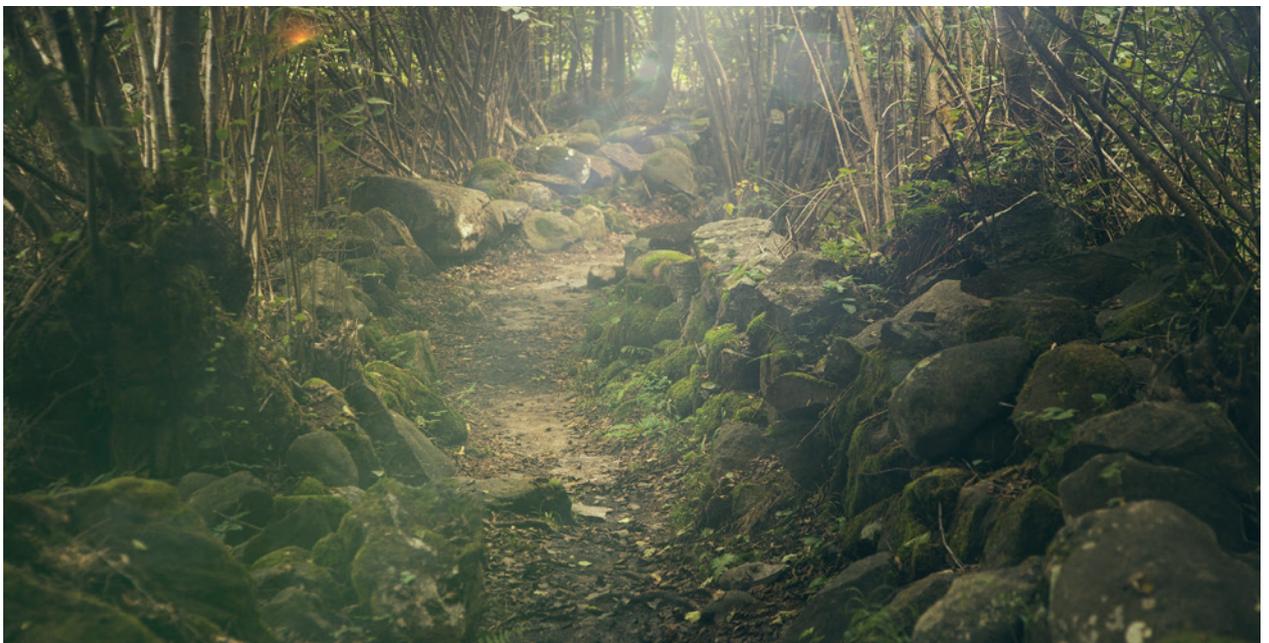
Responsables scientifiques : Anna Treshpeuch, Elisabeth Ridet-Granger et Philippe Madeline

• *La forêt mosaïque* par Sébastien Étienne, ingénieur à l'Office national des forêts

Acteur majeur de la filière forêt-bois, l'Office national des forêts rassemble 8 200 professionnels. En Métropole et en Outre-mer, l'ONF gère près de 11 millions d'hectares de forêts publiques appartenant à l'État et aux collectivités territoriales. L'ONF rassemble des professionnels œuvrant au service de la gestion des forêts publiques. Au quotidien, les forestiers veillent à l'entretien, au développement et au renouvellement de ces espaces. Leur gestion permet de concilier trois objectifs indissociables : répondre aux besoins des hommes grâce à la production et à la récolte de bois, préserver l'environnement et accueillir le public

• *L'éducation à l'environnement* par Bruno Loriot et Nadège Carlier, association GRAINE

Association loi 1901, le GRAINE Normandie (Groupement Régional d'Animation et d'Initiation à la Nature et à l'Environnement) a été créé en 1996 à l'initiative de praticiens de l'éducation à l'environnement souhaitant se regrouper, partager leurs expériences et accélérer le développement de l'EEDD en Normandie. La finalité du GRAINE est de contribuer au développement de l'EEDD en Normandie et ailleurs, pour tous les publics, tout au long de la vie. Le GRAINE Normandie est le réseau régional des acteurs de l'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD).



## Accords d'âges

Le programme FRESH (Film et recherche en sciences humaines) organise un cycle documentaire dont la prochaine séance aura lieu le 5 avril à 18h, amphithéâtre de la MRSH (entrée libre). Responsable scientifique : Benoît Raoulx

*Accords d'âges* de Philippe Dauthy (Documentaire - 2022 - 1h37)  
Production : Tiers Lieux Rive Droite - Accorderie de Caen (Association La Bar'Acc)

Penser, rêver, vivre autrement l'avancée en âge. Pendant deux ans, le Tiers Lieux Rive Droite-Accorderie de Caen a mis en œuvre un projet autour du thème du « Bien vieillir ». Débats citoyens, formations, ateliers de théâtre forum... De groupes de travail en actions concrètes mobilisant corps et esprits, les participants partagent leurs ressentis, leurs émotions, leurs réflexions. Entre témoignages personnels, expérimentations et échanges de paroles, Anne, Laurence, Marie-Christine, Gino et toutes les personnes impliquées dans le projet dessinent une autre manière d'envisager la vieillesse. Et si « Bien vieillir », c'était s'engager, transmettre et continuer à agir ensemble ?

Projection organisée dans le cadre du cycle documentaire FRESH « Film et Recherche en Sciences Humaines » (FRESH) travaille les résonances entre cinéma documentaire et plus globalement des approches documentaires, photographie, notamment, et recherche en sciences sociales, dans une optique transdisciplinaire. Le programme propose cette année un cycle de cinéma documentaire avec quatre films présentés par leurs réalisateur.ices. Abordant les thèmes des quartiers populaires, de l'insularité, de la vieillesse ou encore de l'autoritarisme, les films prolongent et complexifient les questionnements des sciences humaines, qui sont par la suite mis en débat par les chercheur.es, étudiant.es, et les spectateur.ices.



## Journée d'études des jeunes chercheur·es du CERREV

La seconde journée d'études organisées par les jeunes chercheur.es du CERREV aura lieu le 14 avril à partir de 10h, salle SH 126 de la MRSH. Organisation : Julie Costa et Lou Broos

L'objectif de cette journée est de créer un espace de rencontre entre doctorant.es mais aussi de discussion des

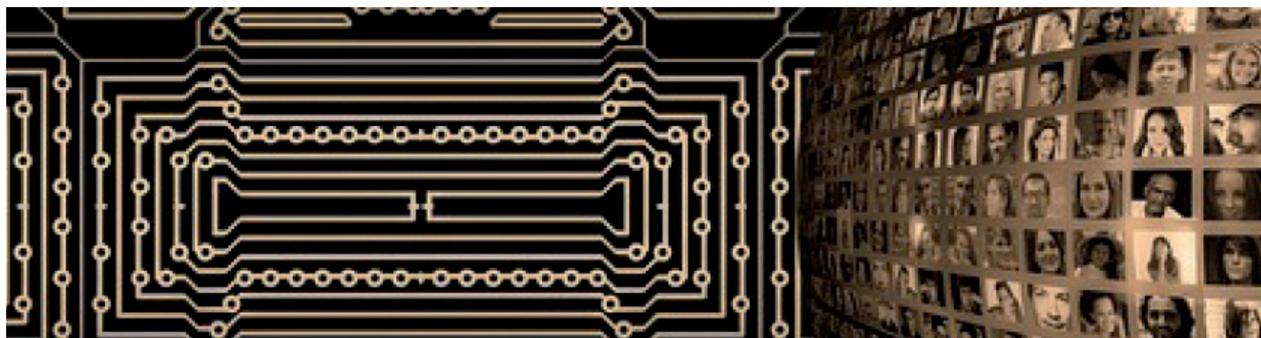
travaux de thèse en cours avec l'ensemble des collègues du laboratoire.

## Militer sur internet

Le CERREV accueillera Anais Theviot (Université catholique de l'Ouest) pour une conférence intitulée « Militer sur internet. De 2012 à 2022, retour sur 10 ans d'enquête ». Elle aura lieu le 14 avril à 14h30, amphithéâtre de la MRSH. Responsable scientifique Cécile Dolbeau-Bandin

« Il n'y a pas un foutu vote à gagner sur Internet ! », telle est la déclaration du directeur de campagne de John Kerry, Jim Jordan, pendant les primaires américaines de 2003. Il apparaît aujourd'hui difficile de faire campagne sans créer un site internet, un blog ou une page Facebook pour mettre en scène le candidat en ligne et accroître sa visibilité. Du web statique reproduisant en ligne les tracts papiers du début des années 2000, en passant par les live-tweets ou riposte-party jusqu'au Facebook live interactif, l'usage du numérique en campagne électorale s'est intensifié dans une logique de « monstration

de la modernité ». Le numérique n'est pourtant pas seulement un outil de communication pour diffuser un programme politique ou pour travailler son image. Il soulève également des enjeux stratégiques forts dans l'organisation d'une campagne électorale, notamment pour mobiliser les électors et les militants. Il s'agit d'analyser ces évolutions de manière sociologique en s'appuyant sur plusieurs enquêtes empiriques menées auprès des équipes de campagne, des militants et des prestataires en big data électoral, lors des élections présidentielles françaises de 2012, 2017 et 2022.



## Érudition numérique

La prochaine séance du séminaire « Érudition numérique » organisé par le CRAHAM (UMR CNRS 6273) aura lieu le 14 avril à 14h, salle SE 211 (Bât. L, campus 1). Coordination: Marie-Agnès Lucas-Avenel

*L'encodage en XML-TEI de l'œuvre de Guillaume de Poitiers, Histoire de Guillaume le Conquérant (#2/2)* par Clémentine Paquier-Berthelot et Martin Bostal (Musée de la Tapisserie de Bayeux), Arnaud Daret (CERTIC), Pierre-

Yves Buard, Stéphane Lecouteux et Julia Roger (UNICAEN, MRSH, PDN), Marie-Agnès Lucas-Avenel (UNICAEN, CRAHAM)

## PhiLiA

Le prochain séminaire du programme PhiLiA aura lieu le 26 avril à 14 heures, salle des Thèses Sh 028. Responsables scientifiques: Maud Pouradier et Pierre Fasula

*Actualité de la philosophie, de la littérature et de la théorie littéraire* par Pierre Fasula (ISJPS, Panthéon Sorbonne) et Bernard Gendrel (maître de conférences à l'université de Créteil, LIS)

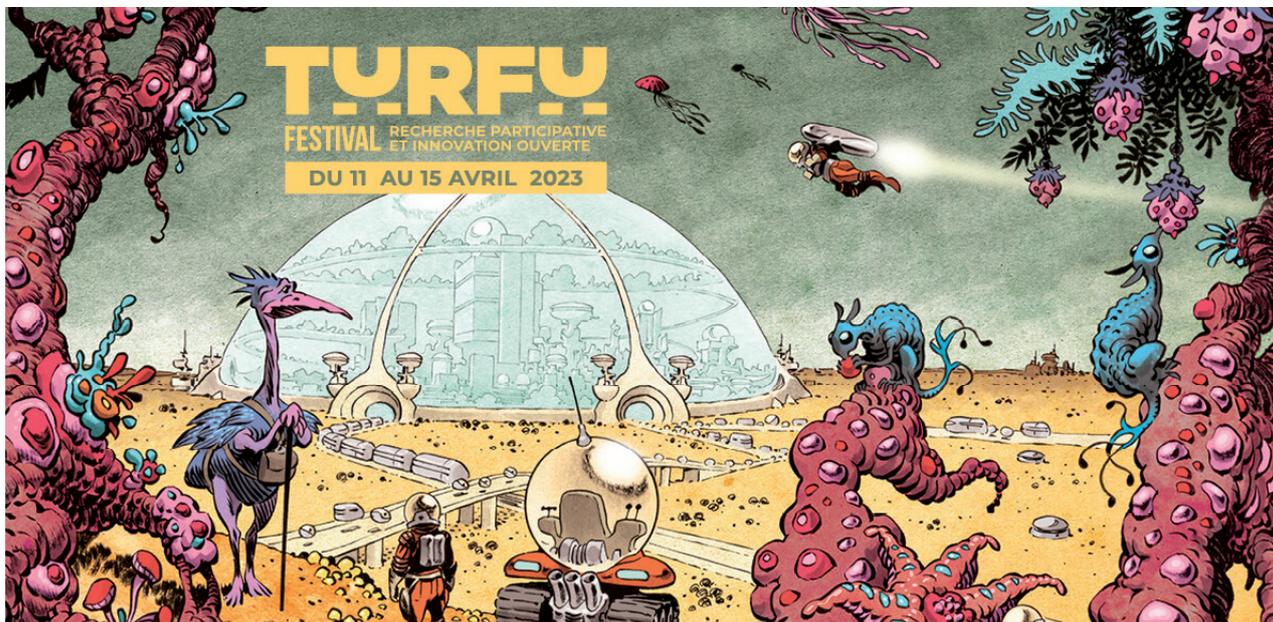
Cette séance se déroulera en hybride. Pour obtenir le lien de connexion, contacter les organisateurs : [maud.pouradier@unicaen.fr](mailto:maud.pouradier@unicaen.fr), [pierre.fasula@univ-paris1.fr](mailto:pierre.fasula@univ-paris1.fr)

## Turfu festival

Le Dôme, en collaboration avec le Groupe AsUWish et l'université de Caen Normandie, organise la cinquième édition du Turfu Festival, le festival de la recherche participative et de l'innovation ouverte, qui aura lieu du 11 au 15 avril. Vous pourrez y retrouver quelques équipes SHS tout au long de ces cinq jours.

- Il va faire tout noir ?  
le 11 avril 2023 de 09h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h00  
Atelier organisé par le CERREV
- Fabrique de synonymes  
le 11 avril 2023 de 14h00 à 17h00  
Atelier organisé par le CRISCO
- Jouer avec l'esprit critique  
le 12 avril 2023 de 10h30 à 12h00 et 13 avril de 14h à 17h  
Atelier Organisé par le LPCN
- Atlas social : regard sur la ville  
le 14 avril 2023 de 09h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h00  
Atelier organisé par ESO-Caen
- Bloc béton et montée des eaux  
le 14 avril 2023 de 14h00 à 17h00 et de 19h30 à 22h30  
Atelier Organisé par le CERREV
- Quelles technologies dans l'agriculture ?  
le 14 avril 2023 de 09h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h00  
Atelier organisé par le CERREV

Programme complet : <https://turfu-festival.fr/>



## Actualité - Dictionnaire électronique des synonymes



Dorénavant hébergée sur le Carnet de la MRSH, la 19<sup>e</sup> Lettre d'actualité du Dictionnaire électronique des synonymes du CRISCO est en ligne.

Au sommaire : la mise à jour de la licence autonome, le livre d'or, l'ajout de catégories grammaticales, la présence du DES sur la plate-forme Ortolang, les mots particuliers les plus demandés en janvier et quelques mots sur un projet émergent : la polysémie évolutive.

<https://mrsh.hypotheses.org/6497>

Retour

## La PMA pour les femmes seules

Le 16 mars 2023 avait lieu la 10<sup>e</sup> journée « Étudiants-citoyens » de l'Espace de Réflexion Éthique en Normandie, sur le thème de la PMA pour les femmes seules.

Un cas clinique fictionnel était soumis à la sagacité d'étudiants de philosophie, de droit, de maïeutique, de médecine, et du master « éthique en santé » : une jeune femme de 19 ans, Pauline, a été violée à 17 ans. Elle a porté plainte mais n'a pas souhaité suivre une psychothérapie. D'un milieu modeste, elle a toujours voulu avoir des enfants jeunes, mais actuellement, elle refuse d'avoir des relations amoureuses et sexuelles avec un homme. Elle demande une PMA au centre-référent de sa région. Quelle est la réponse la plus appropriée à lui apporter ? Une dizaine d'étudiants de philosophie de L2, L3 et master ont travaillé sur ce cas, encadrés par Maud Pouradier.

Les étudiants juristes commencèrent par rappeler que, tant dans le droit européen que dans le droit français, l'intérêt supérieur de l'enfant prime sur toute autre considération. Ils insistèrent sur tous les contentieux qui pouvaient survenir en cas de refus de la demande, mais aussi en cas d'acceptation de la demande. À supposer que la situation psychologique de Pauline devienne instable suite à la réalisation de cette PMA, la responsabilité du corps médical pourrait par exemple être engagée. Grégoire Moutel souligna que l'intérêt supérieur de l'enfant virtuellement conçu par PMA devait être pris en considération lorsque des femmes souffrant de graves troubles psychiatriques se présentaient au corps médical. La réponse apportée à leur demande dépend de la stabilité de l'état de la patiente, de la continuité des soins dont elle bénéficie, ainsi que de la présence d'un entourage familial solide.

S'inspirant de la philosophie contemporaine de l'action et de l'éthique analytique, les étudiants philosophes proposèrent de faire varier fictionnellement le cas, afin de comprendre les paramètres de nos intuitions éthiques. Deux éléments semblaient décisifs : la question de l'éventuelle pénurie de gamètes, obligeant à hiérarchiser les demandes, et la question du caractère causal du viol dans la demande de Pauline. Si l'intention de Pauline n'a jamais varié – avoir des enfants jeunes – la forme de sa demande semble avoir été modifiée par l'agression qu'elle a subie. Est-il adéquat, sur le plan éthique, qu'un viol qu'on a subi fasse partie de la « raison première » (pour reprendre une expression de Donald Davidson) de l'accomplissement d'un projet de vie ? Leur conclusion fut que la continuité du projet de vie devait être prise en compte, et qu'il ne fallait pas aboutir à la situation paradoxale où la victime aurait à souffrir d'une discrimination en raison de la plainte qu'elle a eu le courage de déposer.

Les étudiants en santé, quant à eux, furent attentifs aux examens médicaux que Pauline aurait à subir dans le cadre d'une PMA. Ne risqueraient-ils pas de raviver le traumatisme de l'agression dont elle a été victime ? Les étudiants en médecine proposèrent de demander à des psychologues de statuer sur le cas de Pauline, mais Grégoire Moutel souligna le risque de psychiatriser toute demande sociale.

L'après-midi se termina par l'intervention d'Hélène Malmanche, sage-femme docteur en anthropologie. Elle souligna que le législateur et les centres médicaux n'avaient pas anticipé le nombre de femmes « en parcours solo » demandant une PMA. Hélène Malmanche insista sur le caractère réducteur du « profil-type » de la célibataire presque quarantenaire demandeuse de PMA diffusé par les médias. Toutes les femmes demandant une PMA « en solo » ne sont pas célibataires, bien que la loi française exige qu'elles ne soient pas mariées (en raison de la « présomption de paternité » de l'époux). Elles peuvent être

assez jeunes, mais être déçues de l'« hétéroconjugalité » – qu'il s'agisse de leur propre expérience ou de celle de leurs parents. À plusieurs reprises, la conférencière souligna la finesse et la pertinence de l'intervention des étudiants de philosophie, qui représentaient les sciences humaines lors de cette journée.

Les discussions portèrent sur les biais de genre et les discriminations de classe qui pouvaient influencer la décision des centres de PMA : par préjugé, on peut considérer comme « anormal » que Pauline ne veuille plus de relations sexuelles avec un homme, ou juger que Pauline est « trop jeune », parce qu'on a soi-même fait de longues études et eu des enfants à trente ans. Les échanges portèrent également sur les campagnes en faveur du don de gamètes, et sur les lieux adéquats à une telle information. Est-il judicieux que de telles campagnes soient réduites aux maternités, cabinets de sages-femmes et d'obstétrique, au risque de culpabiliser les parents qui ne souhaitent pas « partager le bonheur de donner la vie » ? Faut-il traiter de la même manière le don de gamètes, le don d'organes et le don de sang, ou y a-t-il de bonnes raisons pour considérer qu'il ne serait pas adéquat de procéder à des campagnes d'incitation similaires ? Est-ce le rôle du médecin de promouvoir le don de gamètes, au même titre que le don de sang ou la vaccination ? Faut-il informer les donneurs des différentes situations dans lesquelles leurs gamètes pourraient être utilisés, ou est-il négligeable qu'ils croient aider exclusivement des couples infertiles, des couples lesbiens et des femmes nullipares célibataires de plus de 35 ans ? Peut-on faire des campagnes de communication identiques pour le don de sperme et le don d'ovocytes, alors que ce dernier réclame un parcours médical plus complexe, et peut donner lieu à des complications allant jusqu'à la péritonite ? S'ajoute à cela que le don n'est plus entièrement anonyme, les enfants conçus par PMA pouvant désormais avoir accès à leur origine dès l'âge de 18 ans. Cette nouveauté n'a pas réduit le nombre de donneurs, ce dont l'agence de biomédecine et les centres de PMA ne peuvent que se réjouir, mais cette modification de la loi change-t-elle la nature du don et la responsabilité morale qui en découle ? Que le législateur ait considéré comme un bien social que la PMA soit ouverte à « toutes » ne doit pas invisibiliser les donneurs de gamètes, et leur propre discernement moral. Le risque est grand de produire un discours dont les ressorts ne seraient pas éthiques, mais strictement utilitaristes : puisque les demandes de PMA affluent, il faut convaincre les donneurs potentiels qu'ils feraient une bonne action, voire une action citoyenne, en offrant leurs gamètes. Or le don d'organes comme le don de gamètes exigent une prise de décision aussi éclairée et personnelle que celle d'accepter le don d'un tiers anonyme. Il est d'ailleurs demandé aux donneurs d'indiquer, s'ils le souhaitent, les raisons pour lesquelles ils ont fait ce geste, afin que les enfants issus de leurs dons puissent, à 18 ans, le comprendre. Les vifs désaccords entre les intervenants montrèrent qu'on a là un angle mort de la réflexion éthique.

Maud Pouradier  
Université Caen Normandie

À retrouver sur le Carnet de la MRSH :  
<https://mrsh.hypotheses.org/6896>



## Publications

### La philosophie militante de Merleau-Ponty

Claire Dodeman

Ousia éditions, 2023, 214 pages, ISBN 9782870602003

### André Pézard, Journal d'Avignon et autres textes (1919-1920)

Sylvie Marie Dit Bore

Peter Lang, 2023, Liminaires, n° 51, ISBN 9782875746061

### La sensibilité animale. Approches juridiques et enjeux transdisciplinaires

Aloïse Quesne(dir.)

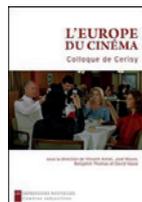
Mare & Martin, 2023, 334 pages

ISBN : 9782849347249

## Publication partenaire

LES COLLOQUES  
CERISY

Retrouvez les publications des actes des colloques du Centre International Culturel de Cerisy-la-Salle.



### L'Enchantement qui revient

Direction : Rachel Brahy, Jean-Paul Thibaud, Nicolas Tixier, Nathalie Zaccai-Reyners

Avec Yves Winkin

Éditeur : Hermann Éditeurs

### L'Europe du cinéma

Direction : Vincent Amiel, José Moure, Benjamin Thomas, David Vasse

Éditeur : Les Impressions Nouvelles

## Agenda

### COLLOQUES

ERLIS

*Le nationalisme linguistique en Europe à l'Époque moderne*  
13-14/04/2023

ICRJ

*Le majeur protégé face à la justice pénale* - 07/04/2023

CRAHAM

*École de métrique antique / rythme et son* - 27 au 29/04/2023

### JOURNÉES D'ÉTUDE

LASLAR

*Léonard contemporain* - 05/04/2023

*Rimbaud aujourd'hui* - 05/04/2023

*De part et d'autre du recueil* - 07/04/2023

*Le journalisme de cinéma en France* - 07/04/2023

CERREV

*Journée d'études des jeunes chercheur-es* - 14/04/2023

*Militer sur internet* - 14/04/2023

### PROJECTION

FRESH

*Accords d'âges* - 05/04/2023

### SÉMINAIRES

IDEES

*Séminaire d'économie politique* - 03/04/2023

ERLIS

*Néant, rien et petits riens* 03/04/2023

VILLES ET SCIENCES SOCIALES

*Mémoires urbaines de la guerre* - 04/04/2023

HISTEME

*La fabrique du politique* - 05/04/2023

IDENTITÉ ET SUBJECTIVITÉ

*La terre* - 05/04/2023

CRISCO

*Le « recyclage » du passé simple au XXI<sup>e</sup> siècle* - 06/04/2023

ERIBIA

*Poetics of self-writing & ethics of self-effacement in experimental fiction* - 06/04/2023

PÔLE DOCUMENT NUMÉRIQUE

*Atelier* - 11/04/2023

ERLIS JUNIOR

*Discours et pouvoir* - 13/04/2023

PÔLE RURAL

*Sociétés et espaces ruraux* - 14/04/2023

CRAHAM

*Érudition numérique* - 14/04/2023

PHILIA

*Actualité de la philosophie, de la littérature et de la théorie littéraire* - 26/04/2023